

# Guide des parents 2025

Coordonnatrice du camp de jour

**Claudia Desfossés**

819-461-7897

desfossesc@hotmail.com



## Bienvenue au camp de jour de Fortierville!

Il nous fait plaisir de vous présenter le **GUIDE DES PARENTS** pour la programmation du Camp de jour estival 2025. Vous y trouverez l'information essentielle concernant le fonctionnement du camp de jour et des activités.

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice :

**Claudia Desfossés**

**819-461-7897 ou [desfossesc@hotmail.com](mailto:desfossesc@hotmail.com)**

**ou encore via la page Facebook du Camp de jour de Fortierville**

### **ATTENTION!**

Lorsque les parents éprouvent des difficultés avec un animateur ou avec la façon dont se déroule le camp de jour, il doit **OBLIGATOIREMENT** s'adresser à la coordonnatrice et non directement aux animateurs.

Nous demandons également aux parents de porter une attention particulière à la façon dont ils s'adressent aux animateurs. N'oubliez pas que ce ne sont que des adolescents, qui très souvent vivent une première expérience de travail.  
Soyez compréhensifs et polis envers les animateurs s.v.p.

## **Directives du camp de jour**

### **Horaire et journée type**

Les activités et/ou thématiques du camp de jour débutent autour de 9h30 jusqu'à environ 15h30. Si votre enfant arrive plus tard que 9h30, **vous serez responsable d'aller le reconduire à l'emplacement de son groupe au camp de jour**. Si le groupe est en sortie, vous devrez le conduire directement au site de la sortie. Vous devrez aussi indiquer si votre enfant quitte seul le camp de jour ou si une personne autre que le père ou la mère vient le chercher. **Prendre note qu'aucun enfant ne doit arriver avant 7h30 le matin.**

### Journée type du camp de jour

7h30 à 9h30	Accueil des enfants et jeux dirigés
9h30	Arrivée du camp de jour (temps partiel), rassemblement et prise des présences
9h45	Début des activités et/ou thématiques
10h15	Application de crème solaire
10h30	Poursuite des activités et/ou thématiques
12h	Dîner en groupe et application de crème solaire
13h	Début ou poursuite des activités et/ou thématiques
14h15	Application de crème solaire
15h15	Collation et préparation du départ des temps partiel
15h30	Jeux dirigés
17h30	Départ des enfants

*Veillez noter que cet horaire peut être modifié et/ou adapté selon les conditions climatiques.*

### Absence

Même si le camp de jour est de type libre accès, **vous devez nous aviser lorsque votre enfant sera absent une journée sur le groupe Facebook du camp de jour**. De même, lorsque votre enfant est malade, celui-ci doit rester à la maison (voir la section Soins de santé).

### Retard en fin de journée

S'il y a retard en fin de journée, un montant de 5,00 \$ par enfant sera exigé au parent pour chaque 15 minutes de retard entamé. Ce montant est payable à la prochaine journée (au bureau municipal), sinon l'enfant ne sera pas accepté au camp.

### Frais de garde pour le temps partiel en dehors des heures régulières

Si vous désirez que votre enfant inscrit à temps partiel arrive avant 9h30 le matin et/ou quitte après 15h30, **vous pouvez en faire la demande 24 heures à l'avance à la coordonnatrice**. Le coût sera de **5.00 \$ par enfant**. Le montant sera payable au bureau municipal.

### Journée à la carte

Si un enfant inscrit à temps partiel souhaite venir au camp lors d'une journée pour laquelle il n'est pas inscrit, nous offrons le service à la carte pour 10.00 \$ par jour par enfant. **Nous nous gardons le droit de refuser si le groupe est trop nombreux.** Le montant est payable au bureau municipal.

### Sorties et/ou activités

Nous vous confirmerons sous peu la liste des activités. Les frais reliés aux activités et/ou sorties vous seront confirmées également.

### Objets interdits

Dans le but d'éviter les pertes malheureuses, **les objets de valeurs (cellulaire, jeux vidéos, etc.) sont INTERDITS.**

### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit être vêtu convenablement tous les jours, selon la météo. Nous vous demandons d'éviter de lui mettre ses plus beaux vêtements, puisqu'il est possible que certaines activités soient plus à risque de tacher les vêtements (par exemple, le bricolage). Pour les filles, les jupes ou les robes ne sont pas recommandées puisqu'elles ne sont pas pratiques lors des activités plus physiques. Le port de souliers fermés est recommandé pour toutes les activités du camp de jour. Les sandales et autres souliers non fermés augmentent considérablement les risques de blessures lors des activités.

### Sac à dos

Tous les jours, le sac à dos de votre enfant doit contenir les éléments suivants :

- **Crème solaire (\* voir section crème solaire)**
- Chasse-moustique
- **Maillot de bain**
- **Serviette de plage**
- Lunch pour le midi (micro-ondes sur place)
- Deux à trois collations, surtout pour le temps plein
- **Bouteille d'eau, réutilisable de préférence**

- Casquette ou chapeau pour le soleil **obligatoire**
- Imperméable et bottes (en cas de pluie)

**\*BIEN PRENDRE LE TEMPS D'IDENTIFIER LES ITEMS DE VOS ENFANTS.**

### **Équipe du camp de jour**

Tout le personnel du camp de jour a suivi une formation de premiers soins ainsi qu'une formation spécifique en animation. Pour éviter certains problèmes de confiance, nous vous demandons de supporter les décisions des animateurs devant vos enfants, si jamais vous n'êtes pas d'accord, veuillez en discuter en privé avec les animateurs (sur les heures de camp) ou la coordonnatrice afin de connaître les raisons derrière leur intervention.

### **Conduite et règles**

Afin que les enfants puissent passer un été amusant et stimulant, nous avons mis en place des règlements pour le bon fonctionnement du camp de jour. Ils participeront à de nouvelles activités, se feront de nouveaux amis et développeront de nouvelles habiletés. Ils doivent cependant se conduire d'une manière appropriée en tout temps.



### **TOLÉRANCE ZÉRO POUR LA VIOLENCE**

Nous avons une politique de tolérance zéro pour la violence au camp de jour. Il est donc défendu de se battre, mordre, cracher, intimider, avoir un comportement agressif (explosions incontrôlables, etc.) ou tout autre type de violence.

**La responsable du camp de jour se réserve le droit de suspendre ou d'expulser tout enfant qui ne respecte pas les règlements. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera émis.**

**Selon la gravité du geste commis, la responsable se réserve le droit d'outrepasser l'ordre du processus d'incident présenté ci-après.**

**Processus utilisé lors d'une problématique impliquant votre enfant :**

- **1er incident** : Avis écrit remis aux parents à la fin de la journée. Celui-ci doit nous être retourné, signé par les parents dès le lendemain, afin que l'enfant puisse réintégrer le groupe.
- **2e incident** : Suspension de 24h du camp (celle-ci s'applique dès le jour suivant). **Le parent devra venir chercher son enfant dès que la décision sera prise.** Le parent devra signer l'avis de suspension. Aucun remboursement ne sera accordé.
- **3e incident** : Expulsion du camp de jour pour le reste de l'été. Le parent devra venir chercher son enfant dès que la décision sera prise. Le parent devra signer l'avis d'expulsion. Aucun remboursement ne sera accordé.

\*Toutes les étapes mentionnées ci-dessus seront approuvées par la coordonnatrice.

### Soins de santé

Les animateurs ont en tout temps en leur possession les renseignements médicaux des enfants de leur groupe. **Il est de la responsabilité du parent d'informer le camp de jour de toute condition médicale affectant son enfant en remplissant le formulaire lors de l'inscription.** Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que l'information fournie est juste et complète.

### Maladie

Si votre enfant est malade, vous devez le garder à la maison. Dans le cas d'une maladie contagieuse, veuillez aviser le plus rapidement possible la coordonnatrice **Claudia Desfossés (819-461-7897 ou [desfossesc@hotmail.com](mailto:desfossesc@hotmail.com))** afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour assurer le bien-être des autres participants.

### Allergies

Si votre enfant a des allergies, il est important de le spécifier. De plus, si votre enfant a un ÉPIPEN, il doit en informer son animateur et l'avoir en sa possession chaque jour et la conserver sur lui. Il est donc conseillé de bien sensibiliser l'enfant à l'importance de toujours l'avoir avec lui. **De plus, nous vous demandons de nous remettre une photo de votre enfant afin de bien l'identifier auprès des responsables.** En l'absence de l'ÉPIPEN, votre enfant ne pourra participer à la journée au camp de jour.

### Médicaments

Veuillez noter que les animateurs du camp de jour **ne sont plus autorisés à administrer des**

médicaments à votre enfant. Mais si votre enfant doit en prendre, de manière autonome, veuillez en aviser les animateurs afin qu'ils puissent faire un rappel à l'enfant à l'heure de la dose.

### Crème solaire

**Le parent doit fournir la crème solaire de son enfant.** Assurez-vous toutefois d'en appliquer à votre enfant **avant** qu'il ne quitte la maison. Soyez assuré que l'application de la crème solaire sera faite 2 fois par jour. **Prendre note que les animateurs se font recommander en formation de ne pas appliquer de la crème solaire aux enfants afin d'éviter des malentendus d'attouchements, mais ils rappellent aux enfants de s'en appliquer plusieurs fois par jour. Si appliquer de la crème peut être difficile pour vos enfants, nous vous recommandons d'utiliser celle en aérosol. L'entraide entre enfants est privilégiée, mais nous ne permettons pas l'emprunt de crème entre enfants.**

### Les poux de tête

Lors du camp de jour, il est possible que des cas de poux de tête surviennent, les enfants étant en contact étroit les uns avec les autres. Il est préférable, pour les enfants ayant des cheveux longs, de les garder attachés par une queue de cheval, tresse, etc. Si votre enfant a des poux de tête, vous devez en aviser immédiatement la coordonnatrice du camp et garder votre enfant à la maison jusqu'à la fin du traitement.

### Collations et repas

Les parents doivent fournir les repas du midi tous les jours ainsi que les collations (**deux à trois par jour**). Deux périodes de collations sont prévues chaque jour, le matin et l'après-midi. L'heure des collations et des repas varie en fonction des activités prévues pour la journée. Pour les enfants inscrits à temps plein, SVP assurez-vous de leur envoyer assez de nourriture pour toute la journée. **Dans le cas où un enfant n'a pas de dîner ou n'a pas suffisamment de collations, des dîners et collations seront fournis aux enfants à la charge des parents.**

Nous vous demandons de préparer des repas et des collations nourrissantes tels que : sandwiches (thon, fromage, poulet...), des muffins, des fruits et légumes, du yogourt. De plus, nous vous demandons de ne pas inclure dans les repas et collations des aliments sans valeur nutritive, par exemple : les bonbons, croustilles, etc. Évitez les boissons gazeuses, optez pour du jus de légumes ou de fruits. Veuillez S.V.P. utiliser des contenants réutilisables.

Veillez noter que le sac à lunch des enfants ne seront pas mis au réfrigérateur dans la journée, par manque de place. Vous devez donc vous assurer de mettre un « ice pack » dans le sac pour que les aliments demeurent au frais.

**Truc : Une bouteille d'eau réutilisable remplie à moitié et placée au congélateur la soirée précédente vous permettra de conserver le repas froid en plus d'offrir de l'eau froide à votre enfant. Le matin, vous pouvez remplir le reste de la bouteille avec de l'eau froide.**

### Communication avec les animateurs

**Aucun message adressé aux animateurs en-dehors des heures du camp de jour ne sera accepté.** Tous les messages devront passer par le groupe privé du camp de jour, sinon par courriel à la coordonnatrice. Veuillez svp respecter la vie privée des animateurs et leurs réseaux sociaux en font partie. **Nous demandons aux animateurs de ne pas répondre aux messages concernant le camp de jour sur leur messagerie privée, alors vos messages resteront sans réponse.** Passez par leurs parents est aussi interdit.

### Questions, commentaires ou suggestions

Si vous avez une question, un commentaire ou une suggestion, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice : **Claudia Desfossés** 819-461-7897 ou [desfossesc@hotmail.com](mailto:desfossesc@hotmail.com)



Pour rester à l'affût d'un partage d'information, nous vous demandons de joindre la page Facebook privée du camp de jour de Fortierville :

**Camp de jour Fortierville**

Le comité de parents vous souhaite un bel été!

Nathalie Goyens (819-699-3212)

Analie B. Laquerre (819-698-3814)

Mélina Pagé (819-699-5456)

Annie Jacques (819-287-5922 option 1 à deux reprises)



VEUILLEZ REMPLIR LE COUPON D'ENGAGEMENT CI-DESSOUS ET LE RETOURNER À LA MUNICIPALITÉ PAR COURRIEL À [MUNICIPALITE@FORTIERVILLE.COM](mailto:MUNICIPALITE@FORTIERVILLE.COM) AVANT LE VENDREDI 7 JUIN 2024.

J'atteste avoir pris connaissance du GUIDE DES PARENTS du camp de jour estival 2024 de Fortierville et je m'engage à respecter le fonctionnement tout au long de l'été.

\_\_\_\_\_  
Nom du parent en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Signature du parent

Parent de : \_\_\_\_\_

J'atteste avoir lu avec mon ou mes enfants la politique Tolérance Zéro pour la violence :

\_\_\_\_\_  
Signature du parent

Je, \_\_\_\_\_, par la présente, autorise Les Loisirs de Fortierville et la municipalité de Fortierville à utiliser et publier des photos, enregistrements audios et/ou vidéos pour l'année 2024-2025 pour le site internet, page Facebook et autres activités promotionnelles de l'organisme.